

faire livrer la France par la ligue ; c'est aussi l'impuissance de cette ligue elle-même et sa prompte rupture après la conversion de Henri IV.

La nation ne dut qu'à elle-même la conservation de sa foi ; elle dut à la royauté le retour de l'ordre et de la paix. Longtemps avant le terme des guerres de religion, il était clair que le catholicisme était et devait rester la religion de la France, et il était clair aussi que le protestantisme ne pouvait en être extirpé par la force. Mais livrés à eux-mêmes les partis pouvaient se combattre, ils étaient impuissants à se contenir et se régler. Il fallait une autorité supérieure, par son origine et sa nature, à leurs divisions, et capable de satisfaire leurs besoins réciproques en réprimant leurs prétentions exclusives. Le chef de la maison de Bourbon eut cette gloire. Henri IV, par son avènement et son abjuration, assura l'accomplissement de la plus manifeste des volontés nationales : la suprématie du catholicisme, et en même temps fonda entre toutes les libertés la plus nécessaire : la liberté religieuse. Alors, sur une terre longtemps et profondément remuée mais désormais raffermie, l'antique foi, arrosée par un sang généreux, épurée par l'orage, excitée au sein même de la paix par la contradiction, l'antique foi put reflourir et sous l'égide d'un bon et grand roi tout reflourit avec elle. Une génération de saints et de grands hommes qui commence à Vincent de Paul pour finir à Bossuet et Fénelon se prépara pour la France. N'en doutons pas ; c'est par les luttes et les dévouements religieux du xvi<sup>e</sup> siècle que notre patrie mérita ce magnifique épanouissement du génie chrétien, qui devait au siècle suivant réjouir le ciel et consoler le monde. C'est aussi par le bien, dont Henri IV fut l'infatigable et laborieux ouvrier, que la royauté acheva de monter parmi nous au faite de la grandeur et de la puissance. Pour retracer dignement, Messsieurs, ces grandes pacifica-